

[Voir la version en ligne](#)



## Les Actus de l'ORDECO

**Janvier - 2021**

2021



Bonjour à toutes et à tous !

Pour commencer cette année 2021, nous vous proposons une édition spécifique des Actus de l'ORDECO sur les déchets dangereux.

Vous trouverez notamment les exploitations de la base de données GERP, ainsi que tous les travaux que nous avons menés sur la gestion des déchets d'amiante en Occitanie.

**Nous vous souhaitons une bonne lecture,  
ainsi qu'une très belle année à toutes et à tous !**

Jacques Poujade  
Président de l'ORDECO

## **L'Observation des déchets Focus Déchets Dangereux**

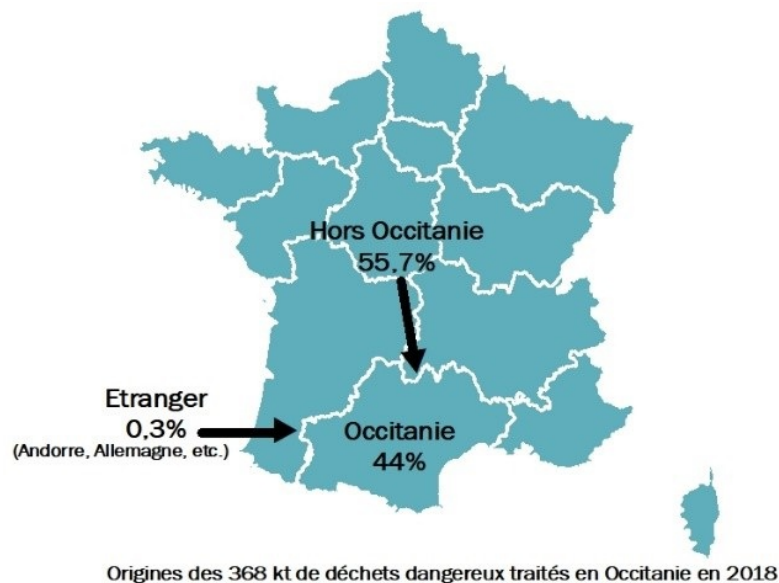
**Les résultats de l'exploitation des données GERP -**

## 2018

La région Occitanie dispose d'une cinquantaine d'installations de collecte et de traitement de déchets dangereux. Ces installations ont permis de traiter, en 2018, 368 kt, dont 44% ont été produits en Occitanie...

Les déchets dangereux produits et collectés en Occitanie représentent ainsi, en 2018, 325 kt. La moitié a été traitée en Occitanie, 40% dans les autres régions françaises et 10% à l'étranger.

Les données relatives à l'année 2019 (parues et publiées en janvier 2021) sont en cours de traitement. Nous vous proposons donc, dans ce focus déchets dangereux, la dernière analyse effectuée, qui porte sur l'année 2018.



Pour retrouver l'exploitation complète des données GERP déchets dangereux 2018

## La gestion des déchets d'amiante en Occitanie

Dans le cadre de nos missions d'étude et de connaissance des filières de traitement et d'élimination des déchets de la région, des réalisations sur la gestion des déchets d'amiante en Occitanie ont été effectuées.

Une brochure régionale a notamment été élaborée en partenariat avec la DREAL Occitanie et la DIRECCTE Occitanie...

# La gestion des déchets d'amiante en Occitanie



## Des principes à connaître, des règles à appliquer avec rigueur

L'amiante, présent dans de nombreux produits et matériaux de construction, est dangereux pour les humains: c'est un cancérigène avéré.

Toute opération sur les matériaux et produits contenant de l'amiante peut libérer des fibres, par exemple lors de retraits, de démolitions, de simples manipulations ou de transports.

Il est interdit de réutiliser les matériaux et produits contenant de l'amiante.

Le retrait d'amiante par un professionnel nécessite le recours à une entreprise certifiée pour le traitement de l'amiante (voir dernière page).

Les déchets d'amiante doivent être éliminés dans une filière adaptée selon leur état:

a. Lorsqu'ils sont liés à des matériaux inertes qui ont conservé leur intégrité (plaques ondulées, éléments de bardage, canalisations...), ils peuvent être éliminés dans des installations

de stockage de déchets non dangereux disposant d'alvéoles spécifiques amiante.

b. Les déchets d'amiante libre (floccages, débris, équipements de protection individuelle (EPI) ...) doivent être stockés dans des installations dédiées aux déchets dangereux.

c. Des centres de transit et regroupement peuvent accueillir les déchets d'amiante avant élimination.

d. Quelques déchèteries sont susceptibles d'accepter les déchets d'amiante lié. Rapprochez-vous de votre collectivité.

Avant transport, les déchets d'amiante doivent être conditionnés dans des emballages appropriés et fermés pour éviter toute dispersion de fibres.

Avant de se déplacer, contacter le site pour connaître les modalités de dépôts et réaliser les démarches préalables.



Découvrez tous les travaux réalisés sur la gestion de l'amiante en Occitanie

## Les événements à venir

15/04/2021  
Diagora  
(Labège-31)



06/04/2021  
Garosud  
(Montpellier-34)

PREVENIR - IDENTIFIER - INTERVENIR - TRAITER



2 JOURNÉES  
À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS  
ET DES ASSOCIATIONS  
2 LIEUX EN OCCITANIE  
1 MÊME PROGRAMME



**Prenez date !  
Dépôts illégaux de déchets : s'informer pour agir !**

Les dates des réunions, initialement prévues pour la fin de l'année 2020, ont été repositionnées :

- **mercredi 6 avril 2021 à l'Espace Garosud (Montpellier- 34)**
- **jeudi 15 avril 2021 au centre des congrès Diagora (Labège - 31)**

Nous vous tiendrons informés sur le programme et les modalités d'inscriptions très prochainement.

## Les actualités de nos partenaires



### Objectif 100% de connaissance des coûts de déchets en Occitanie

L'ADEME Occitanie accompagne des collectivités dans l'amélioration de la connaissance de leurs coûts...

[En savoir plus sur le dispositif proposé par l'ADEME Occitanie](#)

## Vous êtes prestataire de déchets en Occitanie ?

- **Déjà inscrits sur notre moteur de recherche ?**

Suivez le lien [ici](#) pour vérifiez vos informations,  
et/ou

Faites nous part des modifications qui auraient pu intervenir cette  
année.

- **Vous n'êtes pas encore inscrits et souhaitez figurer dans notre moteur de recherche comme acteur du domaine des déchets en Occitanie ?**

[Remplissez notre formulaire en ligne](#)

ORDECO  
55 rue Jean Bart  
Technoparc Bâtiment 9  
31670 Labège  
[www.ordeco.org](http://www.ordeco.org)



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes adhérent de l'ORDECO et/ou vous vous êtes inscrits sur notre liste de diffusion pour recevoir notre Newsletter trimestrielle.

[Se désinscrire](#)



© 2021 ORDECO Observatoire Régional des déchets et de l'Economie Circulaire en Occitanie